

[Le broyage des poussins mâles bientôt interdit en Suisse](#)

7 octobre 2019

Un article du 19 septembre 2019 du *Matin* faisait état d'avancées dans l'interdiction, en Suisse, du broyage des poussins mâles vivants de la filière « ponte » : l'ordonnance sur la protection des animaux est en cours d'adaptation, après avis de différentes instances, dont la [Commission des sciences, de l'éducation et de la culture](#). Des considérations éthiques sont mises en avant sachant que, en pratique, le broyage est remplacé dans 97 % des cas par l'euthanasie gazeuse au CO2. Les autorités helvètes souhaitent de plus trouver des alternatives à l'élimination des poussins mâles : élevage de races aviaires mixtes, sexage des œufs, etc.

Sources : [Le Matin](#), [Swiss Info](#)